HAUTE-GARONNE

Sud éducation

Midi-Pyrénées

Dispensé de timbrage
PFR de l'UNION

PFR de l'UNION
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Membre de l'Union Solidaires

Solidaire **U**nitaire **D**émocratique - **CPPAP : 0616S07934**

0,76 euros- **n°111 novembre-décembre 2014**

Bimestriel *Directrice de publication: Marie Thérèse Montero*
déposé le 24/12/2014

SUD Éducation 31
52 rue Jacques Babinet,
31100 Toulouse
tel: 05 62 14 66 74
mél: sudeduc31@sudeducation.org
sudeduc31.comminges@gmail.com
site: http://sudeduc31.org/

Élections, piège à … SUD Éducation !

Il l'avait dit en juin 2007, dans un entretien accordé au journal Sud-Ouest : « *Le syndicalisme que l'on doit combattre, c'est celui de SUD* ». Les écrits restent. Et ces jours-ci, beaucoup d'entre nous se remémorent les déclarations de celui qui était alors Premier secrétaire du Parti socialiste et qui est devenu, entre temps, le président de la République. Il n'est peut être pas anecdotique que ce soit sous la présidence de François Hollande que SUD Éducation aura reçu un coup d'arrêt à son développement *syndical "institutionnel"*.

Toujours est-il qu'en perdant son siège au CTM (comité technique ministériel), SUD Éducation perd sa « représentativité » au sein du ministère et, par conséquent, probablement une grande partie de ses moyens de fonctionnement et d'action. Mais la question dans ces élections professionnelles de 2014 n'est pas tant la volonté délibérée de quelque homme de pouvoir, que les nombreux effets de système qui ont joué contre notre syndicat. En cause plus directement : une organisation complexe, procédurière jusqu'à l'absurde, favorisant les gros syndicats disposant de moyens pour se consacrer à temps plein à des tâches administratives bureaucratiques, répétitives et chronophages et surtout, qui négligent – à l'inverse de nous – d'accompagner les luttes dans notre champ de syndicalisation et d'y participer activement. Bon débarras penseront certains ! Qu'ils ne se réjouissent pourtant pas trop vite.

Quel intérêt alors que de participer à ce scrutin, pourront se demander certains ?

SUD Éducation n'a pas participé aux élections pour gagner des places et de l'estime auprès de l'administration. SUD Éducation est un syndicat porté par et pour des collègues qui restent ancrés dans les réalités de leurs métiers respectifs. A ce titre, les temps de décharges sont précieux car ils libèrent de l'espace pour penser, agir et faire fonctionner une organisation. Pour les déchargé-e-s, il ne s'agit nullement d'un échappatoire à un métier devenu insupportable ou d'une rente de confort (à SUD Éducation les décharges sont limitées dans le temps). Il s'agit de l'exercice d'un droit syndical chèrement acquis, qui a largement fait les preuves de son intérêt et de son efficacité. **En clair, ce temps n'est pas un but mais un moyen.** Tout comme les sièges paritaires sont avant tout des moyens de défense des collègues. C'est

Sommaire

p 1 : Élections, piège à … … SUD Éducation !

p 3 : Droit à l'éducation des enfants migrants bafoué.

p 4 : L'Éducation prioritaire dans l'action

p 6 : Étranglement des universités... Silence, on liquide !

p 7 : Hommage à Rémi Fraisse à la Cité scolaire Rive Gauche - le Mirail

d'ailleurs pour cela que nous pouvons nous réjouir du maintien des sièges de commissaires paritaires pour les certifiés, à l'échelle académique comme à l'échelle nationale.

Le drame de SUD Éducation est de vouloir porter un syndicalisme qui ne se vautre pas dans la cogestion et la professionnalisation du syndicalisme, en sacrifiant tout principe et toute valeur, sans pour autant se conforter dans des postures minoritaires de surplomb au-dessus de la masse des collègues. Exercice compliqué qui demande du temps, de la patience, du travail et de l'énergie... Cela même que les résultats des élections vont probablement nous enlever. Et si, malgré tout, SUD Éducation parvient à se raccrocher aux branches d'une façon ou d'une autre, on voit bien quelle est la finalité de cette organisation nous concernant.

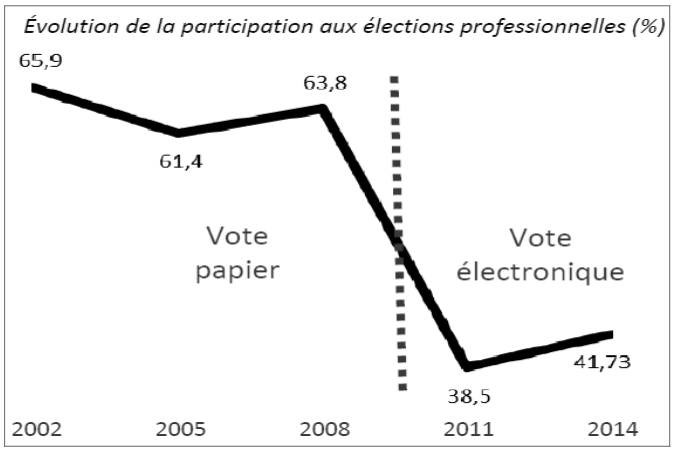

Il faut évidemment prendre notre part de ce relatif échec : des erreurs d'appréciation et, sans doute, un certain manque d'efficacité dans la campagne nous sont directement imputables. Si le syndicalisme de SUD Éducation peine à progresser (au niveau national il se maintient mais ne progresse pas), il y a là un problème et des questions auxquelles il nous appartient de réfléchir dans les semaines et les mois qui viennent.

Toutefois, force est de constater que nous pâtissons surtout des règles de représentativité syndicale établies sous l'ère Sarkozy (avec le consentement alors de la CGT et de la CFDT).
En définissant la représentativité du syndicat par la participation à une instance paritaire, au sein de laquelle il s'agit surtout, pour les syndicats, d'écouter benoîtement les propositions du ministère, la loi de 2010 ne se contente pas de favoriser les grandes organisations syndicales. Elle définit aussi les contours d'un syndicalisme acceptable : celui qui sait se montrer assez raisonnable pour participer à l'orchestration d'un fumeux « dialogue social », qui se complaît dans la proximité de la hiérarchie, dans un « entre-gens » aussi misérable que pernicieux. En somme, un syndicalisme domestiqué. Autant de règles qu'il n'a jamais été question de modifier depuis l'arrivée de l'adepte du changement à l'Élysée, soit dit en passant.

Que faire alors du syndicat dont le score le fait « échouer », à quelques centaines de voix du sacro-saint quotient électoral, ou de la meilleure moyenne, ou du nombre total de candidats lui permettant d'acquérir le saint Graal du CTM ? On lui enfonce la tête sous le sable. Pas représentatif.
Que fait-on des luttes soutenues et organisées ? Du travail quotidien de défense des collègues et de leurs métiers que porte Sud Éducation ? De la construction active des solidarités sur les lieux de travail ? De l'action quasi-invisible de défense des cas individuels comme de collectifs entiers ? De la production d'une pensée sur les métiers, l'institution et l'école en général ? De la promotion d'une conception démocratique, exigeante et unitaire du syndicalisme ? De la large sympathie dont bénéficie SUD auprès des collègues, mais aussi auprès d'autres organisations syndicales ?
On balaye tout cela comme quantité négligeable. Pas représentatif vous dit-on !

Et quand bien même ! Le déroulement de ces élections, de leur organisation jusqu'au dépouillement des urnes électroniques, est un pur scandale ! Des obstacles tatillons à toutes les étapes. Des exigences maniaques. Un déversement de mails de propagande jusqu'à la nausée dans les messageries des collègues. Un scrutin entaché d'irrégularités, des personnels empêchés ou dans l'incapacité de voter par centaines, des cas avérés de tentatives de fraudes de la part de certaines organisations syndicales ! Autant de faits qui légitimeraient une annulation de ce scrutin.

Outre la facilité de la fraude qui a été démontrée et constatée par voie d'huissier par notre fédération, le doute sur la « sécurité » du vote électronique ne sera jamais totalement levé. Quelles que soient les précautions et garde-fous imaginés pour ce système d'une inutile complexité. Quels que soient les arguments de l'administration opposant le coût et la charge de travail que représente le scrutin « papier ». Car avec l'outil technique, et son fonctionnement raffiné inaccessible au commun des mortels, survient toujours le moment où le contrôle démocratique « non-compétent » est littéralement impossible.

Prenons-en pour seule preuve ces hallucinants moments passés à l'inspection académique de Toulouse, dans la salle où étaient rassemblés organisations syndicales et représentants de l'administration, entre l'arrêt officiel du scrutin le 4 décembre à 17h et l'autorisation enfin donnée de commencer le « dépouillement », plus de deux heures plus tard, à attendre que les « experts », à Paris, vérifient...quoi au juste ?

Depuis quand l'exercice du vote en démocratie doit-il transiter par les mains des experts ? S'il n'était qu'un exemple à retenir, et quand bien même s'agissait-il d'une manœuvre parfaitement légale et honnête, c'est celui-ci, tant il illustre les inquiétantes dérives de la question électorale.

Matériellement, la perte de notre siège au CTM pourrait avoir de lourdes conséquences. Le développement de notre syndicat et des luttes que nous soutenons pourrait en pâtir, dans des proportions encore

incertaines. Des interrogations demeurent sur notre droit à déposer des préavis de grève. On en voit immédiatement la conséquence. Notre dépendance vis-à-vis de partenaires ou d'autres organisations syndicales. Une capacité autonome d'action considérablement amoindrie. Sans compter que l'administration saura nous renvoyer à notre « non-représentativité » quand cela l'arrangera. Nous pouvons ainsi nous attendre à des moments difficiles.

Cette ambiance morose ne doit pourtant pas nous faire sombrer. Des enjeux essentiels pour l'École vont se dessiner dans les mois à venir et nous devons être convaincus des idées que nous portons. SUD Éducation conserve un capital d'adhésion et de sympathie auprès des collègues et les actions que nous menons sont le véritable témoignage de notre représentativité. Ce journal témoigne de ces nombreuses luttes qui se développent au sein de l'Éducation nationale, qui, contrairement à ce que la pensée gouvernementale nous sérine, n'échappe pas à la cure d'austérité drastique que subit le pays. Il sera important de participer aux mouvements sociaux et aux réflexions collectives des jours qui viennent, pour se convaincre du bien-fondé de notre action.

Notre détermination est intacte parce que, selon nous, le syndicalisme ne s'arrête pas aux portes des comités, commissions et autres organes paritaires.
Notre syndicalisme, c'est dans la rue et dans les luttes qu'il s'exprime encore le mieux !

Le droit à l'éducation des enfants migrants est bafoué.

Les enseignants de FLE (Français Langue Étrangère) de l'Académie de Toulouse, se sont regroupés dans un **COLLECTIF DE PROFESSEURS EN COLÈRE.**

Ils accueillent, dans des classes spécialisées, des élèves étrangers qui viennent d'arriver sur le territoire français. Leur mission consiste à leur enseigner la langue française, nécessaire à leur intégration en France et à la poursuite de leur scolarité.

En effet, **« l'école est un droit pour tous les enfants résidant sur le territoire national quels que soient leur nationalité, leur statut migratoire ou leur parcours antérieur »** (Code de l'Éducation).

Or, en cette rentrée 2014, c'est **MISSION IMPOSSIBLE !**

Le manque criant de classes de FLE (appelées aujourd'hui UPE2A[1]), pour répondre aux besoins des élèves migrants, entraîne des **dysfonctionnements récurrents**, déjà signalés aux responsables de l'institution :

- La saturation rapide des classes de FLE se reproduit d'année en année : beaucoup d'élèves étrangers doivent ainsi attendre plusieurs mois avant d'être scolarisés. On en vient donc aujourd'hui à affecter les élèves allophones dans des classes normales sans aucun suivi FLE.
- Aucune solution satisfaisante n'est proposée pour les enfants non scolarisés antérieurement (NSA[2]). Près de 30 enfants sont sans affectation.
- Une partie des élèves âgés de plus de 16 ans n'est pas scolarisée.
- Le nombre d'heures d'enseignement destinées à ce public spécifique se réduit, à cela s'associe à une augmentation du nombre d'élèves par classe de FLE.
- Le personnel chargé du premier accueil des élèves étrangers est trop peu nombreux et débordé.

DES MESURES D'URGENCE S'IMPOSENT :

1- La création d'UPE2A en nombre suffisant est indispensable en cette rentrée 2014 *:* les besoins actuels sont les suivants : trois UPE2A en collège , deux UPE2A-NSA, deux UPE2A en Lycée Général ou Lycée Professionnel, avec pour objectif, dès la rentrée 2015 : une UPE2A par collège de Toulouse et de son agglomération.
2- Limiter le nombre d'élèves à 15 par UPE2A et à 12 pour les UPE2A- NSA est une nécessaire condition pour une efficacité réelle d'apprentissage du français.

3- Il faudrait restaurer les 18 H d'enseignement spécifique perdues il y a quatre ans pour les élèves étrangers : 12 H de FLE et 6 H de mathématiques et d'anglais.

4- Il conviendrait d'attribuer des heures et d'affecter du personnel pour assurer l'accueil des EANA[3] et leur suivi (aspect social et pédagogique) l'année de leur inscription et l'année suivante.

5- Enfin, Il est impératif de réserver des places en classes ordinaires pour l'inclusion des EANA inscrits en UPE2A , comme le prévoient les textes, et d'anticiper ces inclusions pour que la situation d'urgence ne se reproduise pas à chaque rentrée scolaire.

L'ÉDUCATION,
UN DROIT INALIÉNABLE POUR TOUS !

Dernières nouvelles :

Le collectif de profs de FLE a été reçu le 8 décembre dernier par Monsieur DENIS, secrétaire général adjoint du rectorat. L'audience n'a donné lieu à aucune solution. Une participation à un groupe de travail a cependant été proposée ultérieurement le 12 janvier 2015. Le collectif de profs de FLE reste vigilant et attend des réponses concrètes à l'issue de cette prochaine réunion.

1. UPE2A : Unité pédagogique pour les élèves allophones nouvellement arrivés. **2. NSA** : Non scolarisés antérieurement.
3. EANA : Élèves allophones nouvellement arrivés.

L'Éducation prioritaire dans l'action.

Collège Bellefontaine en grève reconductible depuis le 27 Novembre !

Alors que le gouvernement parle d'ambition pour l'éducation prioritaire, nous constatons une nouvelle fois que rien ne change.

REP +, Rien En plus

Printemps 2014 : la réforme de l'éducation prioritaire de Vincent Peillon est lancée. Le collège de Bellefontaine, dans le quartier populaire du Mirail, est déclaré « collège de préfiguration » des nouveaux dispositifs REP + (Réseau Éducation Prioritaire) avec charge pour son équipe pédagogique d'en tester le fonctionnement durant l'année scolaire 2014-2015.

Mais à la rentrée, nous constatons que Bellefontaine n'a pas été doté comme prévu, ce qui empêche le collège de tester la réforme. Aucune des dispositions législatives annoncées ne seront mises en œuvre faute de ne pas avoir été budgétisées. Ni celles au profit des élèves, ni celles au bénéfice de nos conditions de travail (temps de cours devant élève allégé pour favoriser la concertation et l'aide personnalisée, augmentation de la dotation horaire pour pouvoir mettre en place l'accompagnement continu en 6éme, davantage de présence du personnel médico-social).

De plus si la réforme attribue une prime REP aux personnels titulaires, les assistants d'éducation et pédagogiques, précaires de l'éducation nationale et exposés aux mêmes conditions de travail que nous, en sont exclus.

Mobilisation

Très vite nous faisons remonter le problème à notre hiérarchie et sommes reçus à deux reprises par le directeur d'académie.

Mais face au mépris et à l'absence de réponses de ce dernier, l'indignation et la colère montent. Malgré les intimidations et pressions de notre chef d'établissement, le jeudi 27 novembre nous décidons de nous mettre en grève reconductible. Une très large majorité du personnel (75%), profs et personnels de vie scolaire, s'engage alors dans le mouvement.

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS
FAVORISE LES ENFANTS D'ORIGINE POPULAIRE

Tous les jours se tiennent des AG qui réunissent une trentaine de personnes, qui décident ensemble de la suite à donner à cette lutte et organisent des actions (table d'information sur la grève dans le quartier, rassemblement devant le rectorat, blocage du collège par les parents d'élèves, occupation de la fédération départementale du Parti Socialiste, interpellation, devant le Conseil Régional, de la rectrice invitée fermement à descendre de son véhicule...).

Elargir le mouvement

A Toulouse, si Bellefontaine attend toujours les moyens promis, un grand nombre d'établissements sortent eux de l'éducation prioritaire et se voient retirer les moyens dont ils disposaient jusqu'à présent (Les écoles d'Empalot et de Littré sont en lutte.). Partout en France, depuis plusieurs semaines, des mobilisations, dans le cadre de la réforme REP, se multiplient. Plus globalement la question du manque de moyens, de la dégradation des conditions de travail et de la précarité massive, conséquences de la politique d'austérité du gouvernement, sont autant de

motifs de nous unir. Aussi les personnels en grève entament une tournée des écoles et des collèges toulousains de l'éducation prioritaire et les appellent à se mobiliser contre les attaques faites à l'éducation prioritaire et à l'éducation en général. **Cela s'est concrétisé par une journée de grève le mardi 9 décembre** où une Assemblée Générale inter-établissements s'est tenue à la fac du Mirail (en lutte elle aussi). Plus de 70 personnes, de 7 établissements différents, étaient présentes, l'envie d'élargir le mouvement à l'ensemble de l'Éducation Nationale a été plusieurs fois exprimée.

Aussi l'assemblée a voté pour l'appel à une nouvelle journée de grève, mardi 16 décembre.

Grève du 16 décembre : vers une convergence des luttes !

Dès l'AG du 16 décembre, il était notable que le front de la lutte s'était élargi . Le LP Guynemer était présent, les collèges d'éducation prioritaire (Bellefontaine, R. Badiou, Toulouse-Lautrec, G. Sand) y étaient fortement représentés. Et même le lycée polyvalent du Mirail. Les écoles (certaines déjà mobilisées par ailleurs le 09/12) étaient encore plus nombreuses : avec des PE, mais aussi des salarié-e-s des CLAE, de l'animation et aussi des agents territoriaux.

C'était une AG très militante avec plus de 120 participants. Chaque intervention mettait en lumière des problématiques communes (précarité des contrats et des salaires, moyens nécessaires non affectés en éducation prioritaire, pressions hiérarchiques...) liées à la gestion managériale de l'éducation dans un contexte d'austérité.

Cette AG du 16 décembre a voté une nouvelle journée de grève et d'action pour le 8 janvier 2015 ! A noter l'abstention très remarquée et très commentée des grands manitous du snes et du snuipp qui pourtant avaient prononcé de *bien jolis discours* appelant à l'intensification du mouvement après les vacances scolaires … mais pas trop quand même, il ne faudrait pas que les grands appareils syndicaux soient dépassés par un mouvement qu'ils n'ont pas initié.

La nécessité de construire un front commun, la lutte et la solidarité (titulaires et précaires de droit public ou de droit privé) sont indispensables pour gagner. Toutes ces luttes qui peuvent sembler sectorielles ne le sont pas ! Elles sont toutes motivées par le même rejet de société inégalitaire où les plus pauvres et les plus précaires sont la première cible de cette politique d'austérité et d'injustice sociale.

L'après midi fut festive avec tout d'abord la "prise" de la *salle des illustres* du Capitole par une bonne cinquantaine de grévistes une bonne heure durant. Une banderole pour la défense de l'éducation prioritaire, visible depuis la place, fut accrochée une bonne heure au balcon de la mairie. Des slogans furent scandés. La maréchaussée s'est vaguement énervée, juste ce qu'il fallait ... histoire de parfaire le côté festif.
Cela s'est poursuivi ensuite par une belle manif pleine d'énergie avec pas loin de 250 personnes. Une fois arrivé à la préfecture une délégation est allée remettre au préfet (en fait l'une de ses sous fifres) une lettre demandant la stricte application de la loi dans les collèges REP+.

17 décembre : pour l'éducation prioritaire, rassemblement devant le rectorat ...

... pendant qu'une délégation intersyndicale ne rencontre pas la rectrice (madame avait un *arbre de Noël*) mais l'IA-DAASEN Franck Picaud. Ce monsieur n'a pas semblé bien maîtriser son sujet (encore !), il avait surtout à coeur de faire redescendre la pression, ça commence quand même à les inquiéter toute cette agitation qui se structure, qui ne faiblit pas et qui gagne en intensité.

Il est désormais officiel que les écoles d'Empalot resteront en éducation prioritaire et seront rattachées au collège Bécane qui passera REP. Et ce, grâce à la lutte menée sur leur quartier et dans la ville par les PE, les parents et les agents de la mairie. Le label REP est donc acquis pour Empalot, mais ce n'est pas suffisant car le public fréquentant ces écoles justifie le statut REP +.

Conclusion : seule la lutte paye ! Et c'est bien ce qui a été rappelé aux représentants syndicaux une fois sortis des salons du rectorat : il faut une nouvelle journée de grève dès la semaine de la rentrée, le 8 janvier, comme y a appelé l'AG des gréviste du 16/12.

Bien évidemment SUD Education 31, mais aussi SUD CT-CG31 et SUD Animation 31soutiennent cet appel.

18 décembre : la rectrice daigne renconter les personnels de Bellefontaine

Comme on pouvait l'imaginer, ce fut un dialogue de sourds. Et les collègues n'ont obtenu aucune avancée concrête sur leurs revendications pour l'année scolaire en cours. A part des heures supp, cette bonne dame, plutôt moralisatrice, n'avait rien à proposer. Il ya fort à craindre que la situation en REP/REP+ l'année prochaine ne connaisse pas beaucoup d'amélioration. Mais la com' gouvernementale vous prétendra le contraire.

Dès janvier, il nous faudra amplifier le rapport de force face à notre administration pour obtenir les moyens de travailler correctement en éducations prioritaire !

18 décembre aussi: 1ère réunion du collectif "Education prioritaire" de Toulouse

à l' (excellente) initiative des collègues des collèges Nougaro et Toulouse-Lautrec, tous deux futurs collèges REP. Ce fut un vrai succès !

Créer du COLLECTIF, voilà ce qu'il faut, unis nous sommes plus forts ! Le mois de janvier 2015 s'annonce vraiment chaud !

Étranglement des universités... Silence, on liquide !

NB : Ce texte s'appuie largement sur un tract rédigé par le comité d'organisation des personnels de l'Université de Toulouse Jean Jaurès (lui-même repris d'une note de synthèse de notre camarade Tristan).

Le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est durement touché par le contexte d'austérité généralisé. Pour exemple, les députés ont récemment voté à l'assemblée un « coup de rabot », au travers d'un amendement surprise, qui s'élève à 136 millions d'euros (dont 70 millions pour les Universités, même si François Hollande semble faire en partie marche arrière). Au total, plusieurs sources estiment à environ 500 millions d'euros la baisse du budget sur l'ensemble du quinquennat, alors que le gouvernement base sa communication sur une « sanctuarisation » du budget qui ne résiste pas à l'analyse.

Dans ce contexte, de nombreuses universités sont déjà confrontées à des problèmes budgétaires. Il y en a actuellement une dizaine en déficit selon le ministère. Si ce chiffre a baissé (elles étaient une quinzaine en 2012), cette « amélioration » masque les plans d'austérité menés par des universités. Ces plans se caractérisent par des coupes dans l'offre pédagogique, des coupes dans la main d'œuvre, un gel des postes, un recours massif aux emplois précaires et une dégradation de nos conditions de travail.

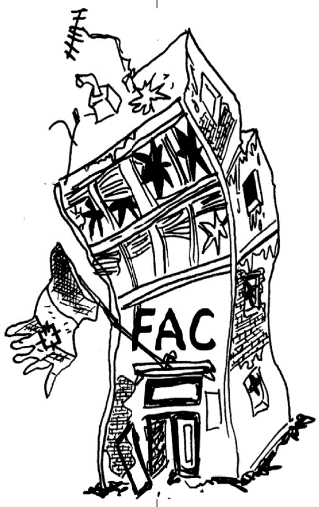

Des baisses de salaires qui ne disent pas leurs noms

C'est la logique du «faire plus avec moins» qui domine aujourd'hui à l'université. La hausse continue des charges de travail (que ce soit à un niveau administratif, pédagogique ou scientifique), autrement dit le développement de la part de travail non rémunéré par rapport à celle rémunérée, est un levier efficace pour masquer les politiques de restriction. Le développement de l'emploi précaire et le recours massif aux vacations en est une autre illustration, car à travail égal une vacation est rémunérée 4 fois moins (sans compter les cotisations sociales). Ce procédé permet à l'État de baisser le prix du travail, en même temps qu'il permet de soumettre la politique de l'emploi à des objectifs économiques à court terme. Actuellement en France, les enseignements, dans le supérieur, sont effectués à environ 40 % par des vacataires.

Quant au gel des indices des postes des personnels, il est une des expressions les plus manifestes du mépris entourant l'austérité. Il s'ajoute à longue liste de transformations impactant les conditions de travail et de congés : transformation de 3 semaines de congés en RTT dans notre université, allongement de la journée de travail sans compensation de salaire, recul sur les conditions de congés d'avant les 35 heures passant de 60 à 45 jours, mise en place de la PFR (Prime Fonction Résultat) qui aura comme conséquence de faire baisser les primes de technicité ou de recherche de l'immense majorité des agents qui s'engagent au quotidien pour assurer le fonctionnement de leurs services...

Dégradation des conditions morales et matérielles de travail : précaires et BIATSS en première ligne

Les coupes budgétaires se ressentent à plusieurs niveaux. Le problème n'est pas le nombre d'étudiants qui aurait massivement augmenté (nous revenons à un nombre d'étudiants équivalent au niveau d'il y a dix ans) mais le défaut de poste. La réduction des postes a pour effet de surcharger les cours et de rajouter du temps de travail aux enseignants ce qui nuit à la qualité de l'encadrement. La baisse de l'offre de formation, qu'il s'agisse de suppression d'options dans certaines filières, sinon de filières entières, en est un autre effet dramatique.

Cette diminution du nombre de postes accroît également la précarité, car dans le même temps le nombre de travailleurs-euses pauvres et de vacataires n'a cessé de croître. L'absence de perspectives d'être employé-es à l'université dans des conditions décentes décourage nombre de collègues et créé une ambiance délétère.

Les minimes et insignifiantes revalorisations de salaire des personnels administratifs de catégorie C (augmentation de 30 à moins 100 euros) sont largement insuffisantes et maintiennent de trop nombreux BIATSS dans des situations de vie précaire et indécente. Les personnels des services (Bibliothèques, secrétariats, comptabilité, etc.), traversent des situations de véritable souffrance. Burn-outs, maladies psychosomatiques, dépressions et harcèlements se multiplient.

Une évolution des modes de gouvernance : manager les économies et la privatisation

L'autonomie progressive des universités signe un désengagement progressif de l'État. Triste résultat de la LRU et des lois Fioraso, il se manifeste par une progression claire des logiques bureaucratiques et d'une gouvernance managériale dans les universités mais aussi les organismes de recherches (CNRS, INSERM...). Cette nouvelle gouvernance vise à organiser, sous couvert de l'État, la direction des universités par des technocrates en fonction d'objectifs qui sont avant tout économiques. Le déficit des

universités n'est pas un problème technique de baisse budgétaire, il est le résultat de choix politiques. Tout porte à croire que l'objectif inavoué est d'étrangler économiquement les universités pour imposer des mesures d'austérité et pour contraindre structurellement les universités à aller chercher de l'argent dans le privé.

Il est POSSIBLE et NÉCESSAIRE de nous mobiliser

Le discours de « crise » et des "économies inévitables" est un moteur puissant d'abattement et de résignation car il induit un caractère fataliste aux politiques menées. Il repose sur l'idée fausse qu'il y aurait un «monde économique» distinct du «monde politique».

On a trop vite oublié que le déficit cumulé des universités ne représente que «quelques» centaines de millions d'euros, soit 0,5% du budget global de l'ESR. Pourquoi dans ce cas mener une telle pression sur les masses salariales, les diplômes, l'avenir des étudiant-e-s ? Le procédé est tristement habituel : faire pression sur les services publics pour des sommes macro-économiquement dérisoires pour transférer des sommes importantes dans les poches d'intérêts privés. N'oublions pas que pendant que les universités doivent se serrer la ceinture, l'évasion fiscale se poursuit pour atteindre des dizaines de milliards d'euros, n'oublions pas, non plus, les dizaines de milliards d'euros de cadeaux fiscaux.

Ces choix politiques s'opèrent à une échelle nationale, européenne, voire internationale, mais s'appliquent aussi localement par les présidences d'université. Face aux politiques désastreuses impactant notre université, face à l'expression de la colère montante, le président de notre université (fac Jean Jaures) a une attitude ambiguë... S'il partage notre constat, que fait-il concrètement pour y répondre ? Que fait-il pour la communauté universitaire? Va-t-il se contenter de gérer la misère ?

Parce qu'il n'y pas de fin rationnelle à l'austérité, parce que nos conditions de travail deviennent de jour en jour plus inacceptables, un mouvement émerge au Mirail depuis début novembre. Il n'est pas facile de mobiliser les collègues mais nous ne renonçons pas. Nous devons recenser ces effets de l'austérité, mettre des mots sur les maux, les mutualiser et les rendre visibles, même si la communication gouvernementale vise à masquer ces réalités. Geneviève Fioraso a ainsi annoncé le 31 octobre 2014 devant l'Assemblée Nationale qu'elle demeurait résolument optimiste : l'enseignement supérieur et la recherche vont bien, « je l'observe quand je vais sur le terrain ». Face à ces paroles qui sonnent comme de purs mensonges, il est temps que l'ensemble des personnels des universités fasse entendre la vérité et se mobilisent. L'austérité, devenue une technique politique de gouvernement, n'est pas une fatalité à laquelle doit se soumettre la communauté universitaire.

Hommage à Rémi Fraisse à la Cité scolaire Rive Gauche - le Mirail

Rémi Fraisse, tué le 25 octobre dernier par une grenade offensive lors d'un rassemblement contre la construction du barrage de Sivens, a été élève dans notre lycée de 2008 à 2011. Depuis, il poursuivait des études de biologie à l'Université Paul Sabatier. Nous avons été un certain nombre, enseignants et personnels du lycée, à ne pas pouvoir rester indifférents et silencieux face à sa disparition. Au cours d'une heure d'information syndicale déposée par SUD Éducation, nous avons longuement discuté d'un hommage à organiser au sein de l'établissement. Malgré le caractère potentiellement conflictuel de cette initiative et des divergences réelles sur le sens à lui donner, un consensus a finalement été trouvé après un temps de discussion intense.

A l'issue de cette HIS, des décisions ont été actées :
- Présenter une motion au CA (voir encart)
- Organiser un rassemblement le mardi 25 novembre à 10 heures, sur le temps de la récréation, avec prise de parole par un représentant de la communauté éducative suivie d'une minute de silence. Un tract a été distribué la veille et le jour même devant le lycée.
- Proposer au CA de planter un arbre, avec plaque explicative, dans l'enceinte du lycée.

Le jour du CA, la seule lecture de la motion, pourtant très consensuelle, a suscité une réaction très virulente de la part des parents d'élèves, FCPE en tête ! En gros, on s'est fait traiter d'incendiaires inconscients et irresponsables ! Pensez donc : entre la racaille du quartier et l'ultragauche de la fac, on allait mettre le feu au lycée et au-delà !!! Des membres de l'équipe de direction leur ont emboîté le pas et les élus du SNES ont fait preuve d'un silence assourdissant (sauf un qui a tenté de défendre la motion comme résultat d'un consensus). Un élève est intervenu pour dire qu'il trouvait la démarche intéressante et qu'en tant que lycéens, ils étaient concernés. Il a eu droit à une leçon de morale de la part des parents et d'un représentant de l'équipe de direction... Rude moment !! Bref, la motion a quand même été jointe au compte rendu du CA… Et le rassemblement a eu lieu dans l'enceinte du lycée : environ 250 élèves présents et entre 15 et 20 membres de la communauté éducative. Un enseignant de philosophie a pris la parole pour expliquer ce qui nous rassemblait "ici et

maintenant". Puis une minute de silence a été observée par tous les participant-e-s.

Nous tenons à publier, avec cet article, une lettre de ce même prof rédigée à l'intention des collègues qui ne sont pas venus s'exprimer à l'heure d'info syndicale mais qui ont fortement critiqué l'hommage à Rémi… aux quatre coins de la salle des profs.

Cher(e)s collègues,

Quelques lignes pour dissiper un malentendu ou bien acter un désaccord profond.

Je suis de ceux qui envisagent de rendre hommage à Rémi Fraisse au sein de notre lycée et j'ai pu, en discutant avec les uns et les autres, constater que certains trouvaient l'idée idiote, scandaleuse, voire immorale et/ou non déontologique (rayez la mention inutile). Alors, voilà, je veux bien être en désaccord avec certains, mais je souhaite que ce soit dans la clarté.

Les africains ont coutume de dire qu'il faut tout un village pour élever un enfant (tout le monde s'y met et tout adulte est partie prenante). Je crois qu'il faut tout un lycée pour faire grandir un élève. De sorte que, tout enseignant, et même tout adulte de notre communauté scolaire, est partie prenante dans l'éducation de chaque élève. Certains m'ont dit que nous n'étions pas des éducateurs (vieux débat). Pas trop la place ici pour se mettre d'accord. Juste une chose : j'ai le sentiment depuis 30 ans que ceux d'entre nous qui refusent ce rôle le font surtout parce qu'ils estiment (et parfois avec raison) qu'ils n'ont pas été formés, ou mal, pour ça. Reste que, bien formés ou pas, notre ministère est celui de l'éducation nationale et plus celui de l'instruction publique. On peut éventuellement le regretter, mais c'est ainsi depuis 1932 et nous faisons régulièrement l'expérience qu'il est de plus en plus difficile d'instruire sans éduquer en même temps !! De ce fait, et bien que n'ayant pas eu Rémi Fraisse comme élève dans ma classe, il est mon élève comme celui de tous ceux qui font partie de notre communauté scolaire.

Alors, nous avons participé à sa formation. Nous l'avons aidé à grandir. Nous lui avons donné des outils pour comprendre le monde qui l'entourait. Nous lui avons peut-être donné le goût de l'engagement à travers certaines figures historiques dont nous lui avons parlé ou bien à travers certains romans (au programme ou pas). Nous lui avons aussi certainement donné l'envie d'être un citoyen à part entière, car l'éducation à la citoyenneté fait partie de notre travail d'éducateur.

Alors un gamin fauché dans la fleur de l'âge, c'est un gâchis terrible et un gamin fauché dans l'exercice de sa citoyenneté, c'est un gâchis et un drame inacceptable pour ceux qui l'ont formé.

Voilà, je sais bien que certains craignent que nous fassions là un acte politique et que la politique n'a pas sa place dans un lycée. Pas la place non plus d'être exhaustif ici sur le sujet, mais la politique est une notion du programme de philosophie et j'aimerais bien savoir comment un professeur d'histoire peut parler de la montée des fascismes dans l'entre-deux guerres sans faire de la politique, idem pour une présentation du libéralisme ou du marxisme par un professeur d'économie...etc. Bref, il faudrait s'entendre sur ce qu'est cette politique qui ne devrait pas rentrer dans le lycée (et certainement, il y en a une qui n'y a pas sa place). L'hommage à Rémi Fraisse ne sera pas l'occasion de faire de la récupération politicienne pour telle ou telle cause et si nous lui avons donné le goût de la lecture, par exemple, nous n'avons pas mis nos livres dans sa bibliothèque. Donner un outil, n'est pas dire ce qu'il faut en faire. Certains d'entre nous souhaitaient rajouter quelque chose qui aurait valorisé les idées écologistes que Rémi défendait. Nous avons décidé collectivement, lors de la dernière H.I.S, que nous ne le ferions pas. D'autres encore souhaitaient dire quelques mots sur la responsabilité des forces de l'ordre et la brutalité dont ils ont fait preuve. Pour toutes les raisons que j'ai tenté de vous expliquer, nous avons décidé également de ne pas le faire. Nous envisageons, donc, de prendre un temps pour regretter ensemble qu'un des nôtres ai été tué dans l'exercice de sa citoyenneté. Ni plus, ni moins.

Voilà, en espérant que les malentendus aient été dissipés et que s'il reste des désaccords sur le sens de notre métier, ils soient clairs, à présent.

Michel Sparagano (professeur de philosophie)

Encart : Motion pour le CA du lundi 17 novembre

Des membres de la communauté éducative, réunis le lundi 17 novembre 2014, tiennent à rendre hommage à Rémi Fraisse, ancien élève du lycée de 2008 à 2011, tué le 25 octobre dernier par une grenade offensive, lors d'un rassemblement contre la construction du barrage de Sivens.

Rémi était un jeune étudiant, militant écologiste pacifiste, opposé à la construction de ce barrage avec bien d'autres militants sensibles à la protection de l'environnement et à l'avenir de notre planète.

En tant qu'enseignants, plusieurs d'entre nous ont eu Rémi comme élève. Il a fait partie de ces jeunes que nous accompagnons au quotidien vers le monde des adultes et la société de demain qui sera la leur : comprendre les enjeux du monde actuel, apprendre à construire son propre point de vue, aiguiser son esprit critique, s'engager… autant de thèmes et de missions inscrits dans les programmes scolaires du service public d'éducation.

Sa mort, survenue dans l'exercice de sa citoyenneté, ne peut pas nous laisser indifférent-e-s.

Nous sommes profondément choqué-e-s par sa disparition et par les circonstances dans lesquelles elle s'est produite. Nous partageons la douleur irréparable et la tristesse de sa famille et de ses proches.

SUD Education dans l'académie :

SUD Aveyron: Côte d'Olemps La Mouline - 12510 Olemps
tel: 05 65 75 99 96 - mél: sud12@wanadoo.fr

SUD Ariège: 14 rue des Salenques - 09000 Foix
Tel/fax: 05 61 65 56 00 – mél: sudeduc09@wanadoo.fr

SUD Tarn : 42 Bd Carnot – 81000 ALBI – tel:05 63 38 85 91-
fax:0563388594 - mèl sud.education.tarn@free.fr

SUD Gers : gersudeduc@free.fr

SUD Lot: sud-educ46@wanadoo.fr